



AU SOMMAIRE

Éditorial

Politique

- + Parcours d'un indigné (3/3)
Rwanda - pages 2 à 4
- + Questionnaire adressé aux candidats à l'élection présidentielle d'avril 2022
pages 4 à 6

Développement

- + Après la COP 26 de Glasgow
pages 7 à 9

Culturel

- + Histoire fantasmée de la rue Monsieur Chapitre 3 page 10

Revue de presse

- + Comment ça se passe ?
page 11

ÉDITORIAL

Quatre mois seulement ont passé depuis la sortie du bulletin n°3, le temps semble s'être accéléré aussi bien en Europe qu'en Afrique.

Sur le continent, on se retrouve devant une conjoncture bien exceptionnelle. Une lutte anti-djihadiste affaiblie avec la décision de l'arrêt de l'Opération Barkhane au Mali avec un redéploiement réduit au Niger en réponse à l'opposition du nouveau pouvoir militaire à Bamako et à l'arrivée des mercenaires russes du Groupe Wagner. Survenue d'un coup d'état militaire au Burkina-Faso en janvier 2022. Une fois de plus les « armes » s'impose aux « urnes » après la Guinée, le Soudan et le Mali ! Tout cela sur un fond de manifestations hostiles à la présence française en Afrique de l'Ouest. Après l'envahissement par la Russie d'un état indépendant, l'Ukraine, survient un vote surprenant à l'ONU d'une vingtaine de pays africains montrant l'influence prise par la Russie sur un certain nombre de gouvernements du continent. Dans un proche avenir compte-tenu du conflit européen on prévoit de forts risques pour les sociétés africaines quant à l'approvisionnement en céréales des marchés.

Change-t-on de monde ? On ne peut l'assurer. Par contre le suivi de l'actualité du continent, un des objectifs du collectif, n'en est que plus obligatoire.

La transformation institutionnelle de notre collectif aura lieu. La structure d'un collectif est par essence provisoire. Elle ne permet pas d'engager nos actions dans le temps et de réunir les fonds nécessaires à l'amplification de nos activités. Nous avons organisé à ce sujet début février une consultation. 35 personnes ont répondu sur 59 personnes contactées. Sur la question : *Êtes-vous pour le passage du collectif à une association ?* : 20 réponses positives (57%), 3 indécises, 5 négatives, 7 sans avis. L'assemblée « constituante » de notre future association aura donc lieu à Paris en mai prochain. Deux organisations, le Groupe Initiative Afrique (GIP) et la Coordination pour l'Afrique de demain (CADE), bénéficient aujourd'hui de notre revue de presse. Des Rencontres sur des thèmes d'intérêt commun pourront être organisées avec elles dans les mois à venir.

Joël Dine Gérard La Cognata Michel Bousquet

De la politique

SOMMET FRANCE-AFRIQUE



PARCOURS D'UN INDIGNÉ (3/3)

Réflexions sur le rapport de la Commission Duclert sur le génocide des Tutsis du Rwanda en 1994

Préambule

Cet article fait suite aux articles que nous avons publiés sur ce sujet dans la lettre d'information n°1 et le bulletin n°3.

La Fondation Jean-Jaurès a réuni le 30 septembre 2021 plusieurs personnalités pour débattre du rapport de la Commission présidée par Vincent Duclert (C.R.A)¹. Serge Dupuis en a fait le compte-rendu en date du 21/ 01 / 2022 qui est résumé dans les pages suivantes.

Pour plus de détails, le lecteur pourra s'y référer sur le site de la « *Fondation de France/ Publications/ Réflexions sur le Rapport Duclert – Serge Dupuis- 21/01/2022* ».

Réflexions

James Gasana, homme politique rwandais

Véritable acteur de la politique rwandaise, il fut ministre de l'agriculture puis ministre de la défense au sein des gouvernements de transition de janvier 1992 à juillet 1993 au moment où il a dû fuir le pays, menacé d'assassinat. Il a connu personnellement en Ouganda au début des années 90 un certain nombre de responsables du FPR dont le pasteur Bizimungu.

Il reproche principalement au rapport de la Commission Duclert son absence d'analyse de

points importants de la période considérée (1990-94). Il en liste plusieurs dont trois :

- 1) Les responsabilités du président Habyarimana dans le déclenchement du conflit en octobre 1990.
- 2) Ne sont pas citées les difficultés rencontrées par le premier ministre Sylvestre Nsanzimana (janvier-mi avril 1992) après la mise en place de la première primature et du gouvernement multipartite, période où l'opposition s'impose face au président Habyarimana comme celles de son successeur. La position de la France a été ambiguë vis-à-vis des gouvernements d'opposition. Elle avait tendance à favoriser le président Habyarimana.
- 3) Le rapport parle peu de la violation du cessez-le-feu par le FPR en février 1993 dans la région de Byumba et de Ruhengeri au moment de négociations des Accords d'Arusha. Des attaques ont fait des milliers de morts et déplacer un million de civils. Elles ne sont pas pour rien dans l'exacerbation des passions jusqu'à aboutir au génocide du printemps 1994.

Johann Swinnen, diplomate²

Dans notre bulletin N°3 du Collectif, nous avions résumé son article au journal *La libre Belgique* du 4 avril 2021. Il insiste ici sur l'absence de concertation entre la France et la Belgique aussi si bien sur place qu'entre les deux capitales. Il signale l'« incroyable proximité » entre l'ambassadeur français George Martre et le président Habyarimana. Il renouvelle sa critique du rapport de la commission Duclert qu'il qualifie

¹ Commission de Recherches sur les Archives relatives au génocide des Tutsi au Rwanda en 1994 (C.R.A)

² Ambassadeur de Belgique au Rwanda de 1990 à 1994

de « partial », favorable au FPR en omettant les crimes de celui-ci lors des évènements de février 1993 et partiel car sans analyse du rôle des autres pays et organisations.

André Guichaoua sociologue³

Il considère comme positif de disposer d'une grande masse d'archives dont de longs extraits sont publiés dans le rapport (C.R.A) mais se posent la question du contenu de celles-ci comme de leur choix ainsi que leur lecture par les experts. Il s'interroge sur les limites de l'exercice de l'analyse des archives par des experts qui ne connaissent pas le contexte rwandais en citant plusieurs exemples de commentaires évasifs.

Néanmoins cette prudence ne permet pas d'éviter parfois des erreurs d'interprétation dues à l'ignorance de ce qui n'était pas consigné par écrit : des paroles, des influences, des échanges, des arrangements etc. Ces handicaps sont la conséquence des choix fait de ne recourir qu'à des archivistes, juristes et historiens de divers domaines. La contrainte des délais n'aurait, semble-t-il, pas permis d'organiser en nombre les échanges programmés avec des chercheurs connaisseurs du contexte des pays des Grands Lacs et des témoins du génocide.

Néanmoins les archives confirment le constat d'un échec politique multiforme des stratégies politiques et militaires de la France dont l'issue marquera durablement l'histoire contemporaine. Il constate que cette reconnaissance incontournable s'est transformée en un acte de contrition imposé.

En conclusion, André Guichaoua rappelle que les forces politiques et militaires qui ont pris la responsabilité de plonger le Rwanda dans la guerre civile puis ont assumé à chaque étape l'exacerbation de la violence jusqu'à l'issue monstrueuse du génocide sont d'abord et avant tout rwandaises. Le travail de mémoire se doit aussi d'être un travail de vérité partagé.

Marc Le Pape sociologue⁴

Dans la lettre d'information n°1 du Collectif, nous avions repris la remarque de celui-ci :

« *Écrire sur le Rwanda provoque parfois l'impression de traverser un champ de mines. On croit au début trouver un champ de controverses. Entre chercheurs ce n'est pas inattendu. Puis il faut vite constater qu'il ne s'agit pas de cela mais de dénonciations, d'intimidation* »⁵.

S'il apprécie la lecture de certaines archives d'origine administrative ou militaire, il n'accepte pas que ce rapport soit considéré comme « scientifique » car il ne s'appuie pas sur les nombreuses recherches traitant du génocide et des engagements du gouvernement français.

Claudine Vidal, sociologue⁶

Elle reprend la critique de Marc Le Pape sur le caractère « non-scientifique » du rapport de la Commission Duclert par l'absence de références en y ajoutant d'autres arguments : unicité des sources et renoncement à l'acquisition d'archives orales. Elle rappelle que ce sont les règles minimales imposées à tout thésard ! D'après elle, on aurait pu espérer à partir de la lettre de commande d'Emmanuel Macron d'avril 2019 une recherche « historienne » au sens universitaire sur le rôle et l'engagement de la France au Rwanda. Il reste que la lettre commence par rappeler la finalité diplomatique du rapport pour renouer les relations entre la France et le Rwanda. La commission Duclert était investie d'une production de connaissances sans aucun doute, mais c'est le *but diplomatique* qui l'a emporté finalement. Ainsi elle le constate dans le déséquilibre entre le chapitre VII qui est un réquisitoire très sévère d'un « ensemble de responsabilité lourdes et accablantes » de notre pays dans la survenue du génocide à la satisfaction du président Kagame et les autres chapitres qui contiennent l'enquête chronologique à la critique modérée.

Puis elle signale les « angles morts » du rapport d'où résulte pour elle une vision partielle de l'histoire. Trois *méconnaissances* mis en évidence par les autres experts consultés par la Fondation Jean Jaurès : celle des autorités étatiques et politiques rwandaises comme des rapports de force entre les groupes d'influence, celle du FPR et celle du rôle des puissances étrangères, méconnaissances qui sont la conséquence des règles imposées aux experts de la Commission.

³ Témoin-expert auprès du tribunal pénal international pour le Rwanda

⁴ Chercheur au CNRS, associé à l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales)

⁵ En particulier les attaques de l'association « Survie »

⁶ Directrice émérite au CNRS

Serge Dupuis, historien ⁷

A la lecture de deux rapports, celle de la Commission Duclert et du cabinet Muse⁸ se concentrant sur l'analyse du rôle et de l'engagement de la France autour du génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, il ne remarque pas de grandes différences entre les deux sur la vigoureuse condamnation de la France, «une responsabilité lourde et accablante» dans la survenue du génocide mais pas de *complicité* dans la préparation et l'exécution du génocide et dans les deux un parfaite innocence du FPR.

La publication des deux rapports aux conclusions peu différentes auquel s'ajoute la visite du président Macron à Kigali le 25 mai 2021 est constitutive de la « *mystification* » des opinions publiques indispensables au deal passé sous l'égide des intérêts nationaux du Rwanda et de la France. Dans le deal diplomatique pour Serge Dupuis, il y a un gagnant, le Rwanda et un perdant, la France. Il reste persuadé que le président Kagame ressortira un jour l'accusation de complicité dont il est convaincu quand il le jugera utile dans l'intérêt de son pays.

Conclusions générales du « Parcours d'un indigné »

Au final, neuf personnes (historiens, sociologues, diplomate, hommes politiques et journaliste) se sont exprimées dans nos pages sur le rapport de la Commission Duclert dans notre publication.

Plusieurs d'entre elles ont loué l'opportunité de pouvoir consulter des archives jusque-là fermées aux historiens mais elles se retrouvent sur de *nombreuses déficiences*.

+ Sur la méthodologie : un travail uniquement centré sur les archives ne pouvait apporter un éclairage scientifique et objectif sur un drame humain de cet ampleur.

+ Sur son caractère partial, partiel et déséquilibré entre le corps du rapport et sa conclusion.

+ Les réflexions présentées aujourd'hui y ajoutent son caractère non scientifique, ses nombreuses absences et sa finalité diplomatique

qui s'oppose à la finalité scientifique historienne affichée au départ. La commission Duclert a fait ce que le pouvoir politique attendait qu'elle fasse.., ce pourquoi de fait elle avait été créée. Non, ce rapport ne mérite vraiment pas les louanges des médias et d'un certain nombre d'intellectuels !

Au travers de celui-ci, le président Emmanuel Macron a finalement choisi de traiter politiquement l' « affaire rwandaise » sans se préoccuper de la "vérité historique" pour permettre un rapprochement avec un dictateur africain sans scrupules, très habile, très ambitieux et de plus en plus influent mais qui pourrait servir les desseins de la France en beaucoup de circonstances. Il est difficile de dire aujourd'hui si les fruits actuels et futurs espérés de cette "real" politique compenseront les effets négatifs sur les populations africaines de la confirmation par une commission française et de surcroît "scientifique" de la responsabilité de la France dans le génocide.

Continuer à rechercher les responsabilités, les complicités de ce drame à l'extérieur du Rwanda nous apparaissent bien vains quand les vrais responsables se trouvent toujours dans le pays, dans sa géographie, dans son peuple, dans ses dirigeants et dans son histoire et que les causes de nouveaux drames à l'avenir y sont toujours présentes !

Le Collectif « Fraternité Afrique » laisse ses lecteurs seuls juges. Il met un point final à son travail d'analyse de ce rapport. Conformément à un de ses objectifs, il a contribué à apporter modestement un peu de vérité dans ce devoir de mémoire sur un évènement tragique qu'a été le génocide des Tutsis du Rwanda en 1994.

Joël Dine

QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX CANDIDATS A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE⁹ D'AVRIL 2022

Contexte

En ce début de l'année 2022, la situation politique du continent africain est mauvaise ! Ce ne sont que guerres civiles (Éthiopie, Soudan du Sud, Cameroun, Libye), violences islamistes (Sahel, Nigeria, Mozambique), litiges entre pays voisins (Algérie vs Maroc) et conflits qui s'éternisent

⁷ Spécialiste de la civilisation britannique, il a vécu vingt ans de sa vie en Afrique Occidentale, de l'Est et du Centre. Il a travaillé pour la coopération universitaire puis en ambassade comme conseiller culturel.

⁸ Du nom du cabinet d'avocat américain commandité par le président Kagame.

⁹ Il a été envoyé à Hervé Berville (LREM), Valérie Pécresse, Jean-Luc Mélenchon, Yannick Jadot, Anne Hidalgo, Fabien Roussel et Marine Le Pen.

(Sahara Occidental, Somalie). La démocratie est fortement mise en cause par de nombreuses manifestations violentes, par plusieurs coups d'état militaires (Soudan, Guinée-Conakry, Mali, Burkina-Faso) ou civil (Tunisie) et par des présidences «à vie» (Congo-Brazzaville, Cameroun, Gabon, Bénin, Rwanda, Ouganda, Guinée Équatoriale, Côte d'Ivoire etc.).

L'économie africaine a souffert de l'épidémie du Covid-19 bien que le continent soit moins touché que d'autres mais la couverture vaccinale y reste très faible. On constate une croissance ralentie des PIB des pays. La forte augmentation des prix des matières premières agricoles constatée au niveau mondial se répercute déjà sur les marchés de détail des villes. La campagne agricole a été moyenne avec une sécheresse sévère dans la Corne de l'Afrique.

La pression migratoire vers l'Europe bien qu'en baisse reste forte. Notre pays est en butte à des campagnes d'opinion contre sa présence en Afrique (financière, commerciale) venant des jeunesse citadines. Son intervention militaire au Sahel contre les menées djihadistes est visée comme sa présence militaire. Elle est en butte aussi à la concurrence d'autres nations outre la Chine, la Russie et même la Turquie.

L'Afrique est présente dans notre pays aussi bien par sa proximité géographique que par la présence d'importantes diasporas dans notre pays. Son évolution positive ou négative nous impactera dans les années qui viennent !

La politique française vis-à-vis de ce continent africain comme celle en matière d'aide au développement représentent donc des enjeux d'importance dans la campagne électorale présidentielle d'avril prochain.

Questionnaire

Politique

+ Les droits de l'homme et la démocratie sont deux valeurs prônées par l'Europe et notre pays.

Première question : *Le respect strict de ces valeurs doit-il être un préalable à toute aide au développement ? Quelle attitude adoptée vis-à-vis de régimes « autoritaires » peu respectueux des droits notamment des droits de l'homme ?*

+ Le péril djihadiste reste présent dans de nombreuses régions du continent.

Deuxième question : *Faut-il maintenir la présence de l'armée française en Afrique, l'augmenter ou la supprimer ?*

+ Des centaines de milliers de jeunes fuient les pays pauvres et « frappent aux portes » de l'Europe et de la France à cause des violences politiques, de la pauvreté, du chômage, du réchauffement climatique etc. De leur côté, nos pays voient leur population vieillir, manquent de main d'œuvre ce qui met en péril l'avenir de notre système social.

Troisième question : *Entre la fermeture complète des frontières et une immigration raisonnée sur notre sol, quelle est la politique que vous mènerez dans ce domaine ? Quelle attitude avoir par rapport la « fuite des cerveaux » vers notre pays constatée en particulier dans les personnels médicaux ?*

Economie et développement

+ En 1960 de nombreux pays asiatiques avaient des PIB par habitant équivalents à ceux d'un grand nombre de pays africains. Aujourd'hui l'écart est énorme en faveur des premiers malgré l'aide massive octroyée à l'Afrique.

Quatrième question : *Quels sont, d'après vous, les principaux freins au développement en Afrique ?*

+ En France, en août 2021, la Loi « Développement solidaire et lutte contre les inégalités mondiales », loi d'orientation et de programmation a été promulguée. Elle a pour objectif d'orienter l'action de notre pays dans le domaine de la solidarité internationale dans les années qui viennent.

+ Au niveau international, depuis 1961, les chiffres de l'Aide Publique au Développement (APD) sont calculés par pays donateurs par le Comité de l'Aide de l'OCDE. Malgré les nombreuses critiques qui peuvent lui être faites, l'APD mesure la solidarité internationale envers les pays pauvres. Ainsi les bailleurs de fonds y ont apporté 153 milliards de dollars en 2018. Néanmoins tous les observateurs font remarquer le peu d'efficacité de celle-ci sur le développement du continent africain depuis des dizaines d'années.

Cinquième question : *Êtes-vous pour sa suppression pure et simple ?*

-Etes-vous pour son maintien à son niveau actuel incluant sa réorientation ?

-Etes-vous pour son augmentation incluant sa réorientation ?

Quels sont vos commentaires ?

• Dans le cas où vous êtes pour son augmentation ou son maintien à son niveau actuel et aussi pour sa réorientation, les questions suivantes vous concernent.

+ L'APD française se situe au niveau de 0,55 % du PIB du pays soit 14,6 milliards d'euros. Critiques des sénateurs Hughes Saury et Rachid Témal : 18 % seulement de l'aide programmée 2018 bénéficie aux pays les moins avancés (PMA), en grande partie africains (33 pays sur 46).

Sixième question : *Êtes-vous favorable à l'augmentation de l'APD française, ou son maintien aux chiffres actuels et/ou sa réorientation strictement vers les pays moins avancés*

+ Une grande partie de l'aide française passe aujourd'hui par les voies multilatérales (FED, Banque Mondiale, Fondations privées).

Septième question : *Êtes-vous pour un rééquilibrage en faveur de l'aide bilatérale ?*

+ L'APD française est caractérisée par un déséquilibre en faveur des prêts au détriment des dons.

Huitième question : *Êtes-vous pour le rééquilibrage prêts-dons aujourd'hui avec la prééminence des prêts (octroyés par Agence Française du Développement) ?*

+ Actuellement l'aide bilatérale française est programmée, conçue et mise en œuvre en très grande majorité par l'Agence française de développement (AFD). Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) qui a hérité des compétences du Ministère de la Coopération disparu depuis juin 2017 a vu ses prérogatives diminuées.

Neuvième question : *Êtes-vous pour renforcer le pilotage politique de l'APD en redonnant plus poids au MEAE et éventuellement de recréer un Ministère du développement de plein exercice ?*

+ En France 5% seulement de l'APD française transite par les associations de solidarité internationale et la coopération décentralisée (régions, département, communes) contrairement à la moyenne européenne qui se situe au-dessus de 15%.

Dixième question : *Êtes-vous favorable à l'augmentation du pourcentage de l'aide française mise en œuvre par les associations et la coopération décentralisée ?*

+ Si vous considérez l'APD comme un appoint indispensable pour le développement des pays aidés aux côtés des investissements privés, des exportations de matières premières, des apports des émigrés, d'où la question suivante, Onzième question : *Quels devrait être pour vous les principaux objectifs de l'APD ? Quels devraient être les secteurs prioritaires bénéficiaires de l'aide ?*

Le Collectif Fraternité Afrique

Du développement



Après la COP 26¹⁰, quelles priorités ?

Les résultats obtenus lors de la COP 26 qui s'est tenue à Glasgow fin 2021 ont été généralement décrits comme décevants. Les scientifiques du GIEC nous disent que la tendance actuelle nous amènerait à une augmentation de la température moyenne de la terre comprise entre 2,4° C et 2,7° C, alors qu'il faudrait idéalement rester en dessous de 1,5° C, mais les responsables politiques n'ont pas pris d'engagements fermes, assortis de sanctions, pour diminuer l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre sur notre planète.

Face à l'urgence climatique, beaucoup d'écologistes ont condamné le manque de volonté politique des responsables gouvernementaux. Ces critiques sont fondées pour un certain nombre de pays riches, mais sont totalement *injustes* pour les pays les plus pauvres de la planète qui représentent à peu près les deux tiers de la population mondiale.

Pour la majorité des habitants de notre monde, la diminution des émissions de gaz à effet de serre est tout simplement impossible et les responsables politiques, qui doivent d'abord améliorer la situation de leurs peuples, le savent bien.

On peut partager les pays en *trois groupes* suivant leur consommation de CO2 par habitant et par an.

On trouve d'abord un groupe de pays représentant environ 1 milliard d'habitants qui émettent *plus de 7 tonnes de CO2* par habitant et par an, le record étant détenu par le Qatar avec 20,7 tonnes. Dans les pays concernés, il devrait être possible de faire des efforts pour diminuer

des émissions. On constate cependant que les deux plus gros émetteurs de ce groupe sont les États-Unis et la Russie, deux pays où la volonté de réduction des émissions n'est pas évidente. On peut donc espérer que, dans ce groupe de pays, il y aura une diminution des émissions, mais elle ne sera probablement pas aussi importante que ce qui serait souhaitable.

On trouve ensuite des pays dont les habitants sont entre *7 tonnes par an* et *4,37 tonnes par an*, qui est la moyenne pour l'ensemble du monde. Dans ce groupe, qui représente environ *1,5 milliards d'habitants*, on trouve la France qui est à peine au-dessus de la moyenne mondiale, mais l'essentiel du groupe est constitué par la Chine qui est à 5,5 tonnes de CO2 par habitant et par an. Or la Chine est bien décidée à continuer à se développer et n'envisage de réduire ses émissions qu'au mieux dans une vingtaine d'années. Ce groupe va donc continuer à augmenter ses émissions.

Il y a ensuite le reste du monde, soit environ *5 milliards d'habitants*. Ce groupe ne peut pas diminuer ses émissions. Pour le montrer il suffit d'examiner les cas de l'Inde de l'Afrique.

En Inde, les habitants émettent moins de 2 tonnes de CO2 par habitant. C'est huit fois moins qu'aux États-Unis. La population de l'Inde augmente plus vite que celle de la Chine et devrait atteindre 1,6 milliards d'habitants en 2050. L'Inde veut légitimement continuer à se développer, mais cela ne peut pas se faire sans augmentation de ses émissions par habitant qui ne sont même pas à la moitié de la moyenne mondiale. Augmentation de la population et augmentation des émissions par habitant vont s'ajouter pour accroître la part de l'Inde dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre.

C'est encore plus vrai pour l'Afrique où les habitants émettent *moins de 0,5 tonne de CO2* par

¹⁰ Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques.

habitant, c'est-à-dire 10 fois moins qu'un Français moyen. La population de l'Afrique devrait passer de 1,3 milliard en 2020 à 2,5 milliards en 2050. Si l'Afrique réussit à se développer, ce qui est hautement souhaitable, elle deviendra sans aucun doute le premier émetteur de gaz à effet de serre du monde.

Plutôt que de reprocher aux responsables politiques leur manque d'engagement dans la lutte contre le changement climatique, il vaudrait mieux reconnaître que pour les deux tiers de l'humanité, *le choix n'est pas possible*. Ils doivent d'abord améliorer les conditions de vie de leur population. Tout au plus peuvent-ils chercher des moyens de développement moins gourmands en énergie que ceux qui ont été utilisés dans le passé par les actuels pays riches.

Pour les y aider, les pays riches se sont engagés à leur apporter une aide à hauteur de 100 milliards de dollars par an. C'est le *Fonds Vert*. A Glasgow, ils ont été très critiqués parce qu'ils n'ont tenu leur engagement qu'à 80 %. On pourrait dire au contraire qu'il est rare qu'un engagement international soit respecté à 80 %. Il y a plus de 20 ans que les 40 pays riches de l'OCDE se sont engagés à affecter 0,7 % de leur PIB à l'Aide Publique au Développement, mais il n'y en a que quatre ou cinq qui tiennent leurs engagements (Pays scandinaves, Royaume-Uni,...). La France espère atteindre 0,55 % en 2022. En Afrique, les pays ont souvent pris des engagements qu'ils n'ont pas tenus. Cela a été le cas pour le NEPAD¹¹, pour le financement de l'Union Africaine ou pour la ZLECAF¹².

Ensuite, pour que les 80 milliards de dollars disponibles servent efficacement à aider les pays en développement, il faudrait que le problème à résoudre soit uniquement le manque d'argent. Cela supposerait qu'il existe dans les pays en développement des projets prêts à être mis en œuvre pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. D'une part, c'est loin d'être le cas, et d'autre part l'expérience de l'Aide Publique au Développement ne permet pas d'être optimiste. Depuis des décennies, les pays de l'OCDE versent plus de 150 milliards de dollars par an aux pays en développement et le moins que l'on puisse dire est que les résultats ne sont pas au rendez-vous, notamment en Afrique.

Le *Fonds Vert* devrait permettre aux pays en développement de recourir massivement aux *énergies propres*.

Appliqué au cas de l'Afrique, par exemple, ce n'est pas si simple. Trois Africains sur cinq n'ont pas accès à l'électricité, produite à 95 % avec des combustibles fossiles.

La première possibilité d'augmentation de la production est le *photovoltaïque*, mais il a le grave inconvénient de prendre beaucoup de surface et de venir en concurrence avec la nécessaire extension des terres cultivables en Afrique, voire avec le maintien des réserves animales. Il y a bien sûr les grands déserts, mais ce n'est pas là où l'on a besoin d'énergie.

La deuxième possibilité est l'*hydraulique*, mais l'exemple du barrage de la Renaissance en Éthiopie, qui risque de provoquer une guerre avec l'Égypte, montre que ce n'est pas toujours évident. Il y a d'autres grandes possibilités de production, notamment au Congo, avec le complexe d'Inga, mais il faut ensuite organiser le transport et la vente de l'électricité dans les pays voisins à un prix acceptable, ce qui n'est pas simple.

L'*éolien* est à peu près rentable pas trop loin des côtes, mais ne fonctionne pas bien au cœur de l'Afrique, où les vents sont généralement faibles. Il reste bien sûr le *nucléaire*, mais nous sommes bien placés en France pour savoir qu'il faut beaucoup de temps pour construire une centrale nucléaire. C'est encore plus vrai en Afrique qui n'a pas d'expérience dans ce domaine.

On peut en tirer la conclusion que les besoins de production électrique sont tels en Afrique, que même si elle développe beaucoup les énergies renouvelables, elle devra aussi augmenter sa consommation de combustibles fossiles. C'est ce qui se passe actuellement en Chine qui est en pointe sur le développement du photovoltaïque en même temps qu'elle développe ses centrales à charbon.

L'autre préconisation faite aux pays pauvres est de *changer de modèle de développement*, c'est-à-dire ne pas nous imiter. Pour rester sur l'exemple de l'Afrique, il faut d'abord rappeler que si les Africains émettent moins de 0,5 tonne de gaz à effet de serre par an et par habitant, c'est parce que la majorité des africains n'a pas accès à l'électricité et qu'ils marchent à pied pour se déplacer. Ce n'est pas la construction de gratte-ciel comme en Amérique qui augmente le plus les émissions de gaz à effet de serre en Afrique, mais

¹¹ Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

¹² Zone de libre-échange continentale africaine

simplement le développement de l'électrification et des transports. Les Africains sont actuellement à un niveau tellement bas dans ces domaines que personne ne peut leur reprocher de vouloir en sortir.

La conclusion est qu'il faut cesser de se fixer des objectifs inatteignables et admettre de façon réaliste que la tendance actuelle nous mènera plutôt vers les 2,5° C que nous annonce le GIEC. Il faut certes faire le maximum d'efforts possibles pour ralentir cette augmentation, mais la priorité doit porter sur l'adaptation à un changement climatique que nous ne pourrons pas empêcher.

Pour les Maldives, il n'y a peut-être pas d'autre solution que l'émigration, mais pour d'autres pays, l'expérience des Pays Bas a montré que l'on pouvait développer un pays à l'abri de digues.

En France, on peut penser que l'on aura à Paris le climat de Marseille avec plus d'événements extrêmes, sécheresses, inondations, tornades. On peut s'y préparer.

Le *changement climatique* va provoquer beaucoup de catastrophes, mais il aura aussi des *effets positifs* dont on ne parle guère.

Sur le plan thermodynamique, le changement climatique se traduit par une augmentation de l'énergie reçue et conservée par la terre. Pour nous, terriens, qui consommons beaucoup d'énergie, c'est à priori plutôt positif.

Le réchauffement de la planète va augmenter l'évaporation et donc la quantité globale de pluie qui retombera sur la terre. Le GIEC nous dit que ces pluies ne vont pas forcément retomber là où cela nous arrangerait et qu'en particulier elles risquent d'augmenter plus dans les régions froides. Mais une bonne partie de l'eau qui va s'évaporer dans la zone équatoriale, va retomber au nord et au sud de l'équateur. Cela devrait élargir la zone tropicale humide et être favorable au développement de l'agriculture.

Le recul de la banquise va faciliter les transports maritimes dans la zone arctique, ce qui est un avantage pour un certain nombre de pays comme le Canada, la Russie, voire la Chine. La fonte du permafrost en Sibérie va générer des émissions importantes de méthane, mais en même temps permettre d'y accroître les terres cultivables.

Plutôt que de donner mauvaise conscience à tous les peuples en leur annonçant des catastrophes dues à leur mauvais comportement, il vaut probablement mieux être plus réaliste et leur proposer des mesures acceptables qui permettent à la fois d'éviter autant que possible les émissions

de gaz à effet de serre et de s'adapter à l'avance aux changements prévisibles.

Louis Caudron 15/01/2021
(Ingénieur Général Honoraire du Génie Rural, des Eaux et des Forêts)

De la culture



1851 dans la rue Monsieur, la plus proche de leur hôtel particulier de la rue Barbet de Jouy. Cette proximité physique permettant à la mère de cette pauvre Jeanne de lui rendre visite discrètement.

L'établissement était bien tenu, jouissant d'une bonne renommée parmi les intellectuels catholiques de la capitale et le pensionnat de jeunes filles pouvait permettre à Jeanne d'accéder à une éducation digne de son nom si un jour, l'enfant batard placé dans une famille de province et l'accident oublié, sa famille décidaient de la retirer de couvent.

On ne sait pas grand-chose des suites de cette histoire, les archives de la famille ayant été brûlées lors d'un incendie accidentel et les héritiers n'ayant pas cherché à en savoir plus, l'épisode faisant « tache » dans l'histoire de cette famille retirée depuis lors en province. Le pensionnat ferma ces portes en 1905 et lorsque les sœurs quittèrent la rue Monsieur en 1938, l'Etat nouvel acquéreur entreprit de détruire le couvent ainsi que la chapelle et les divers registres et documents qu'on trouva sur place. Les Bénédictines s'étaient installées à Meudon mais avaient décidé de renvoyer les novices non confirmées. Comble de malchance, pendant la seconde guerre mondiale, l'hôtel de Montesquiou-Fezensac fut une nouvelle fois pillé.

Les traces de Jeanne et de son bel Edouard ont été ainsi définitivement perdues. Certains pensent l'avoir reconnue après la Libération tenancière d'une « maison » de passage de la Défense, derrière la place Clichy ...

Depuis plusieurs semaines, Lao Qin cherche des prétextes pour descendre fréquemment à la cave car il n'est vraiment pas certain mais il croit avoir entendu des cris d'enfant ..

Gilles Lainé

Histoire fantasmée de la rue Monsieur

Chapitre 3 Une histoire de fantômes

C'est en rangeant des cartons d'archives dans les sous-sol de la résidence que Lao Qin avait senti comme une présence... Le vieil employé connaissait maintenant bien les lieux, la chancellerie, et les salons de l'ambassade de Chine étant installées là depuis quatre ans mais c'était la première fois qu'il épouvait cette impression étrange. Eduqué dans le matérialisme le plus pur, loin des croyances et des superstitions de ses grands-parents, il ne croyait pas aux fantômes (ou du moins ne voulait pas admettre ses doutes ou même en parler).

Édouard n'avait pas compris la résignation de Jeanne : certes il l'avait « engrossé » mais il était disposé à l'épouser, à réparer, voire à fuir avec elle. A l'aube du XX ème siècle, il aspirait à plus de libertés, à moins de contraintes sociales. Il n'avait pas connu la guerre et avait profité de ces années de progrès et d'insouciance, fréquentant les bals de Montparnasse côtoyant une bourgeoisie en mal d'encanaillement.

C'était le père de Jeanne, un petit industriel de province récemment établi à Paris et qui avait largement profité de la croissance industrielle, qui avait pris la décision : sa fille déshonorée devait rejoindre au plus tôt le couvent des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, installé depuis

REVUE DE PRESSE



L'information pour le Collectif « Fraternité Afrique »

Généralités

Le Collectif « Fraternité Afrique » s'est donné très rapidement comme objectif de participer à l'information de ses adhérents sur l'Afrique. Pour ce faire, elle a diffusé une revue de presse depuis fin mai 2021 à la cadence aujourd'hui d'une tous les 5 jours.

Elle a choisi de rechercher l'information dans trois domaines : Politique, Développement et Culture. **Politique** celle de la France, de l'Europe vis-à-vis des pays de ce continent, celle des pays eux-mêmes ou celle des pays entre eux. **Développement** qui inclut la démographie, l'économie, l'environnement, la technologie, l'agriculture, l'alimentation l'industrie, le commerce, l'éducation, la santé, le tourisme, etc. **Cultures africaines** qui se déclinent en littérature, théâtre, cinéma, musique, peinture, sculpture, mode etc.

Chaque revue contient de 15 à 20 articles ou informations. Il s'agit soit d'actualité, soit d'articles de réflexion sur les phénomènes politiques, sociaux, économiques. Dans les articles de réflexion, le pluralisme des opinions est recherché.

Les articles prennent la forme d'écrits, d'exposés oraux, d'interviews, de reportages en images fournis le plus souvent par des journalistes professionnels.

La revue de presse est essentiellement **en langue française**. Elle est réservée aux personnes qui en ont exprimé le souhait.

Modalités de préparation

Notre documentaliste, Nicole Lê passe en revue chaque matin un certain nombre d'organismes de presse écrite ou audiovisuelle. Elle transmet au régulateur, moi-même, les articles sélectionnés avec leur provenance et un résumé concis de leur contenu. Je les répartis dans chacune des 3 grandes rubriques suivant leur sujet. De leur côté, des lecteurs transmettent régulièrement des articles qu'ils considèrent intéressants à diffuser dans notre revue de presse. Je veille à ce que les trois rubriques soient alimentées.

Ainsi, au fur et à mesure, la revue de presse est remplie jusqu'à son expédition tous les 5 jours aux 140 lecteurs réguliers.

ANNEXE Origine des informations

Les informations sont recherchées.

+ Dans la presse écrite métropolitaine quotidienne nationale et régionale : Le Monde, Libération, La Croix, Le Figaro, Médiapart, Huffington post, L'Opinion, La Tribune, Les Echos, Le Parisien, Journal du Dimanche, L'Humanité, Ouest-France, La Dépêche du Midi) , .

+ Dans la presse écrite hebdomadaire : Jeune Afrique, Le Point, L'Express, L'Obs, Marianne, Le Canard Enchaîné, Monde Magazine, Télérama, La Tribune , La « 1 », Courrier International, .

+ Dans la presse mensuelle : Alternatives économiques, Capital ; trimestrielle : Africultures

+ Presse radiophonique : RFI, France Info, Radiosud ,

+ Presse télévisuelle : France 24, Arte, FR2, France 5, FR3, LCP, BFM TV, M6, BBC Afrique, Télésud,

+ Réseaux sociaux, exceptionnellement : Youtube

+ Sources africaines Burkina : Burkina 24, Le faso.net, Wakat Sera, Sénégal : Wathi, Assirou sn, Afrique : Afrobarometer

+ Autres sources (utilisées accessoirement) : The Conversation, New African/ Magazine de l'Afrique, IC Publications/Le magazine de l'Afrique, Opinion Internationale, Orient XXI , Afrique XXI, Afrique contemporaine (dernière publication), Revue de l'Histoire Contemporaine de l'Afrique, Cairn Info, Lettre de l'Académie des Sciences d'outre-mer (ASOM) , Lettre Fondation Jean-Jaurès, Fondation Robert Schumann, Areion24, Revue de l'Institut Montaigne, Lettre « l'Afrique Réelle », Lettre de l'Institut François Mitterrand, Lettre de CADE, Hérodote.net, Fondation Prospective et Innovations, Institut Aspen France, Institut des Relations internationales et Stratégiques (IRIS), Institut Mandela, Groupe Initiative Afrique , Académie de l'Agriculture, Statista (portail de données statistiques) , Magazine Géo, Lettre des Africanistes, Futura-Sciences,,

Organismes de développement internationaux : Informations FAO, OCDE, Global Gateway (Union européenne),7th EU-Africa Business Forum 2022, ID4D (Banque Mondiale), Lettre du CIRAD

ONG : Habbane AVSF, Afrique Verte Internationale, Inter-Réseaux, Réseaux FAR (formations agricoles et rurales), Centraider, Médecins du Monde, Action contre la faim, Cimade, etc.